

Le Président directeur général

Décision n°2022/ 66 /PDG
Portant délégation de signature

Le Président directeur général de l'Agence de services et de paiement

Vu les articles L 313-1 et suivants du Code rural et de la pêche maritime,
Vu l'article R 313-25 du Code rural et de la pêche maritime,
Vu le décret du 10 novembre 2021 portant renouvellement du Président directeur général de l'Agence de services et de paiement,

Décide

Article 1^{er} : concernant les documents ayant une incidence financière relevant de la **Direction régionale Bourgogne Franche Comté**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Olivier JAYLET	Directeur régional	<ul style="list-style-type: none"> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Liquider et ordonnancer les aides et les dépenses - Certifier les frais de déplacement - Signer les conventions, marchés et avenants conclus dans le cadre de l'activité concurrentielle
Cyril GAUDOT	Directeur régional adjoint, chef du service soutiens directs agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Signer les ordres de mission et certifier les frais de déplacement - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires - Signer les documents et contrats relatifs au recrutement de personnel temporaire sur les métiers de contrôleur et de gestionnaire administratif contrôlés.
Solène AUBERT	Cheffe du service général	<p><i>Dans son domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement <p><i>En cas d'empêchement du Directeur régional et du Directeur régional adjoint :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires.
Yannick VEYSSEYRE	Responsable administratif et financier à Dijon	<p><i>Dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement
Stéphanie MALOU	Gestionnaire Budgetaire et logistique	<p><i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional adjoint et de la cheffe du service général et dans leur domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale.
Séverine SORGATO	Gestionnaire Budgetaire et logistique	<p><i>Dans son domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Liquider et ordonnancer les aides - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement <p><i>En cas d'empêchement du Directeur régional et du Directeur régional adjoint :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires.
Julien SAUVAYRE	Chef du service régional de gestion des aides	<p><i>Dans son domaine de compétence :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Liquider et ordonnancer les aides - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement <p><i>En cas d'empêchement du Directeur régional et du Directeur régional adjoint :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires.

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Martial PIQUARD	Chef de service adjoint du service de gestion des aides à Besançon	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement
Frédéric ROUSSEAU	Chef de service adjoint du service de gestion des aides à Dijon	- Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires.
Cyril GAUDOT	Directeur régional adjoint, chef du service soutiens directs agricoles	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Engager l'établissement dans la limite de 40 000 € HT et exécuter les marchés signés par la Direction générale - Liquider et ordonnancer les aides - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement
Bertrand HEBRARD	Chef du service agriculture et développement rural	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional et du Directeur régional adjoint :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires.
Sandrine JALABER-FERREY	Cheffe de service adjointe agriculture et développement rural	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Certifier toute pièce de dépense et de recette - Certifier les frais de déplacement
Cyril ROSSIGNOL	Chef de service adjoint soutiens directs agricoles	- Liquider et ordonnancer les aides - Signer tout document relevant de la direction régionale en dehors des courriers parlementaires.

Article 2 : concernant les documents sans incidence financière relevant de la **Direction régionale Bourgogne Franche Comté**, délégation permanente de signature est donnée à :

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Olivier JAYLET	Directeur régional	- Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Cyril GAUDOT	Directeur régional adjoint, chef du service soutiens directs agricoles	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire et secondaire
Solène AUBERT	Cheffe du Service Général	<i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional adjoint et dans son domaine de compétence :</i> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Yannick VEYSSEYRE	Responsable administratif et financier à Dijon	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional adjoint et de la cheffe de service général et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Julien SAUVAYRE	Chef du service régional gestion des aides	<i>Dans son domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire <i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional adjoint et dans son domaine de compétence :</i> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Martial PIQUARD	Chef de service adjoint du service gestion des aides à Besançon	<i>En cas d'empêchement de leur chef de service et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Frédéric ROUSSEAU	Chef de service adjoint du service gestion des aides à Dijon	- Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Valérie GROS	Cheffe de secteur gestion des aides à Besançon	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional adjoint, du chef de service et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Nadine GONSOT-NICLI	Cheffe de secteur gestion des aides à Dijon	- Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire
Cyril GAUDOT	Directeur régional adjoint, chef du service soutiens directs agricoles	<i>Dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence - Signer les fiches d'évaluation annuelles et leurs annexes du personnel de la direction en qualité de notateur primaire
Bertrand HEBRARD	Chef du service agriculture et développement rural	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional adjoint et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire

Déléataires de signature	Fonctions exercées	Capacités
Sandrine JALABER-FERREY	Cheffe de service adjointe agriculture et développement rural	<i>En cas d'empêchement de leur chef de service et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer les congés annuels et les autorisations d'absence
Cyril ROSSIGNOL	Chef de service adjoint soutiens directs agricoles	<i>En cas d'empêchement du Directeur régional, du Directeur régional adjoint, du chef de service et dans leur domaine de compétence :</i> - Signer tout autre document relevant de la direction régionale, hors courrier parlementaire

Article 3 : La présente décision remplace toute décision précédente ayant le même objet.
Elle prend effet à compter de sa date de publication au Bulletin Officiel du ministère en charge de l'agriculture.

Fait à Limoges,
Le 25 mars 2022

Le Président Directeur Général de l'ASP,



Stéphane LE MOING

M. le Président Directeur Général (original)

Ampliation :

M. l'Agent Comptable

Copies :

M. Olivier JAYLET
M. Cyril GAUDOT
Mme Solène AUBERT
M. Yannick VEYSSEYRE
Mme Séverine SORGATO
Mme Stéphanie MALOU
M. Julien SAUVAYRE
M. Martial PIQUARD
M. Frédéric ROUSSEAU
M. Bertrand HEBRARD
Mme Sandrine JALABER-FERREY
M. Cyril ROSSIGNOL
Mme Valérie GROS
Mme Nadine GONSOT-NICLI

DRH
DFJL